

**Programme Interreg IV
OFBS / LUXLORSAN
DROIT DES PATIENTS ET DES ASSURES SOCIAUX
Mutualité chrétienne de la Province de Namur (centre PSD de Bouge)
2 février 2011**

Présents :

- Agnès CHAPELLE, Mutualité chrétienne de la province de Luxembourg - LLS
- Corinne HERMAN, Carsat Nord-Est
- Henri LEWALLE, Alliance Nationale des Mutualités chrétiennes
- Jean-Luc LOISON, CPAM des Ardennes
- Laurent LOURME, ARS du Nord-Pas de Calais - OFBS
- Hélène NOTABLE, Union Nationale des Mutualités Libres
- Peter ROOSE, Bond Moyson
- Laurence SOUSSIGNE, Union Nationale des Mutualités Socialistes
- Michel THONARD, Union Nationale des Mutualités Libérales

Excusés :

- Isabelle BEAUJEAN, Centre Hospitalier de Tourcoing

Documents analysés en séance :

- « Rapport » Les obligations du médecin et la responsabilité médicale (en Belgique)
- « Rapport » Les obligations du médecin envers le patient (en France) (Isabelle Beaujean)
- La responsabilité médicale (en France) (Laurent Lourme)
- Fiches belges sur les droits du patient : Le droit à l'information, au consentement libre et éclairé, au dossier de patient
- Fiches françaises sur les droits du patient : Le droit au libre choix du médecin et de l'établissement, au soulagement de la douleur, au respect de la vie privée, à l'information, au consentement libre et éclairé, le don d'organes, à des prestations de qualité, la médiation, l'accès au dossier médical, la CRUQPEC

Le rapport

Versant belge

Sur le versant belge, le document finalisé avec la collaboration de l'UNMS et de l'UNML et transmis au groupe de travail par courriel est validé. Il s'agit d'y ajouter les annexes et de compléter le paragraphe traitant des délais de prescription des actions dans le cadre de la responsabilité médicale.

Versant français

Partie I Les obligations du médecin envers la personne hospitalisée

Sur le versant français, le texte finalisé d'Isabelle BEAUJEAN du CH de Tourcoing a été transmis au groupe de travail par courriel est validé par le groupe. La question de l'utilité des annexes est soulevée par Michel THONARD. Après discussion, le groupe arrête que les textes législatifs seront présentés, par thème, mais de manière « chronologique » en commençant par les textes de loi « L ». Les formulaires « modèles » français qui existeraient sur certaines thématiques traitées dans le rapport devraient être ajoutés aux annexes comme c'est le cas sur le versant belge.

Partie II La responsabilité médicale

Pour le versant français, Laurent LOURME présente en séance un texte rédigé sur le même schéma que celui du versant belge. Ce texte est parcouru par les membres du groupe. Les modifications suivantes y seront apportées :

p.5 les préjudices patrimoniaux : les définitions seront ajoutées comme c'est le cas sur le versant belge

p.10 6. Le règlement extrajudiciaire des plaintes : ce point sera développé avec

- les relations entre les différentes procédures (l'une tient-elle l'autre en état ?)
- lien avec la première partie du rapport « la gestion des réclamations »

p.12 les délais de prescription : précision de l'élément déclencheur de la prescription

p.15 un schéma sur la procédure d'indemnisation sera ajouté ainsi que les références de la loi citée (publication, etc.)

Laurent LOURME procède à ces modifications dans les 15 jours. Pour le surplus, les membres du groupe de travail sont invités à lui faire parvenir leurs remarques. Fin février 2011, le texte sera alors transmis à Hélène NOTABLE et Isabelle BEAUJEAN pour une relecture « finale » pour la mi-mars.

Choix de la présentation

Le titre du rapport est légèrement revu. Le titre final est :

« La relation patient – médecin dans les établissements de soins en France et en Belgique : obligations et responsabilité médicale »

La présentation de ces textes est discutée en séance. Ce travail sera disponible sous format papier et électronique.

La version électronique devra, autant que faire se peut, suivre une présentation en miroir chapitre par chapitre aidée en cela par les techniques de navigation existantes et une table des matières interactive.

La version papier sera d'une présentation plus classique présentant d'abord l'ensemble de la matière belge puis française. Une table des matières commune figurera en fin de document et chaque table des matières « nationale » sera présentée avant la partie concernée.

La mise en page de ce document sera assurée à Arlon par le secrétariat Luxlorsan (contact Agnès CHAPELLE).

Ce document devrait être diffusé aux différents hôpitaux partenaires de coopérations transfrontalières, aux Ordres des médecins, aux organismes de l'assurance maladie... Un tirage de 500 exemplaires papier sera pris en charge par la CARSAT Nord-Est (contact Corinne HERMAN).

Peter ROOSE et Geert BASYN vont se concerter pour planifier la traduction en néerlandais de ce document.

Fiches d'information destinées aux patients

Les fiches rédigées tant sur le versant belge que français sont à disposition du groupe.

La question de la présentation des fiches est discutée. Le groupe propose de réunir les différentes fiches en un seul support par pays pour que le patient reçoive un document unique et ait une vision globale.

Une possibilité pour les « professionnels » d'imprimer une seule fiche sur une question particulière doit être conservée. Ceci pourrait être possible grâce à une version électronique mise à disposition. Chaque fiche recevrait un numéro d'identification.

Une demande de devis et de faisabilité pour un support style pochette (farde) en A6 (1/3 d'A4) sera introduite auprès du service compétent par Laurent LOURME.

La pochette (contenant) pourrait être commune aux deux versants avec la liste des droits reprise sur deux faces différentes. Le contenu serait réalisé par versant.

Calendrier de travail

Rapport

- Versant français : finalisation par Laurent LOURME et relecture par Isabelle BEAUJEAN et Hélène NOTABLE pour la mi-mars
- Mise en page par la Mutualité chrétienne à Arlon pour fin mars (Agnès CHAPELLE)
- Impression par la CARSAT Nord-Est pour mi-avril (Corinne HERMAN)

Fiches

- Etat des lieux (Agnès CHAPELLE, Isabelle BEAUJEAN, Laurence SOUSSIGNE)
- Demande de devis pour un support de présentation et possibilités de présentations pour la prochaine réunion (Laurent LOURME)

**La prochaine réunion se déroulera le mercredi 13 avril 2011 à 10h30 à
Villeneuve-d'Ascq (CARSAT Nord-Picardie)**